

ETUDE BILAN-DIAGNOSTIC DES RESEAUX DE DONNEES SUR L'EAU DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES (METROPOLE ET DOM)

Phase 1 – Inventaire des réseaux

Rapport

SOMMAIRE

1. LA PHASE D'INVENTAIRE	3
1.1. PRINCIPES METHODOLOGIQUES	3
1.1.1. <i>Champ de la collecte</i>	3
1.1.2. <i>Organisation par bassin hydrographiques et DOM</i>	4
1.1.3. <i>Niveaux de collecte et types d'entretiens</i>	5
1.1.4. <i>Principes de déroulement de la phase d'inventaire</i>	5
1.1.5. <i>Phasage des entretiens</i>	6
1.1.6. <i>Supports d'entretiens</i>	6
1.2. DEROULEMENT DE L'INVENTAIRE	6
1.2.1. <i>Les adaptations de la méthodologie</i>	6
1.2.2. <i>Le rôle des Comités de suivi</i>	7
1.2.3. <i>Description du déroulement des entretiens</i>	8
1.2.4. <i>Analyse qualitative des fiches inventoriées</i>	10
1.3. CONTROLES REALISES	11
2. EXEMPLES D'INDICATEURS ISSUS DE L'INVENTAIRE	12
2.1. NOMBRE DE RESEAUX IDENTIFIES PAR BASSIN	12
2.2. SYNTHESE DES TYPES DE RESEAUX INVENTORIES	13
2.3. LES MAITRES D'OUVRAGES DES RESEAUX	14
2.4. LES FINANCEURS DES RESEAUX	15
2.5. LES MODES D'ACCES AUX DONNEES	15
2.6. LA BANCARISATION	16
3. LES BASES DE DONNEES « RESEAUX »	16
3.1. PRINCIPES DES BASES DE DONNEES	16
3.2. PRESENTATION DES BASES	17
3.3. PERENNISATION DE LA BASE DE DONNEES	17

1. La phase d'inventaire

1.1. Principes méthodologiques

La méthodologie employée pour réaliser cette première phase d'inventaire a pour objectifs de garantir :

- La collecte d'un maximum d'informations de la meilleure qualité possible (fiabilité et exhaustivité des données)
- Le respect des délais impartis pour cette phase (3 mois)

1.1.1. Champ de la collecte

L'objectif de cette phase d'inventaire est d'inventorier le maximum de réseaux de données sur l'eau. Par **réseaux de données**, on entend un ensemble de données qui peuvent être obtenues par mesure, par enquête, par collecte, par instruction administrative dans la mesure où ces données sont collectées de manière suffisamment pérenne.

Ces réseaux de données ne sont pas forcément informatisés. On se limitera cependant aux réseaux de données brutes, pérennes, et dont l'emprise géographique est supérieure au niveau départemental. Il est à noter que les réseaux dont l'emprise est infra-départementale (ou difficilement comparable à un département), mais qui ont été décrits par les organismes enquêtés, ont été intégrés aux bases de données. Le groupement n'a cependant pas cherché l'exhaustivité pour ces réseaux.

Concernant le type de données sur l'eau concernées, l'inventaire s'attache aux réseaux de données d'**état** qui caractérisent la ressource ou le milieu physique, de **pression** qui suivent les pressions exercées par l'ensemble des activités humaines sur la ressource et de **réponse** qui suivent les réactions apportées par la société pour corriger l'état de la ressource en eau.

1.1.2. Organisation par bassin hydrographiques et DOM

L'inventaire a été réalisé par bassin hydrographique et dans les quatre DOM. Pour cela, dans chaque bassin, un comité de suivi de l'étude dans le bassin a été constitué rassemblant les principaux acteurs de l'eau sur le bassin. Deux représentants de ces comités de suivi de l'étude ont été désignés par bassin et ont été les interlocuteurs du groupement pour la réalisation de l'inventaire sur leur bassin :

	Adour-Garonne	Artois-Picardie	Loire-Bretagne	Seine-Normandie	RMC	Rhin-Meuse
DIREN de Bassin	Jean-Pascal SALAMBEHERE	Alexis MARIANI	Véronique LE COZ	Nathalie EVAIN-BOUSQUET Agnès DESSEVRE	Yves GOUISSET	Jean-Pierre WAGNER
Agence de l'eau	Michel ROUX	Guy TATEZ	Patrick BRUN	Edith CROUZET Jacques BORIES	Laurent GASNIER	François BIGORRE

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
DIREN	Eric MULLER	Henri GRANET	Dominique DOLISY BONNETAUD	Françoise JUDE

Afin de garantir la proximité de la collecte mais également la cohérence des informations collectées sur les différents bassins, les équipes de collectes seront organisées par bassin hydrographique (cf. Plan Qualité).

Le chef de projet de la phase « Inventaire » est assisté de la cellule de synthèse, localisée dans les locaux de SCE à Nantes afin de piloter et coordonner les différentes équipes d'inventaires sur les bassins.

Chaque équipe est pilotée par un responsable d'inventaire et dispose de collaborateurs chargés de réaliser les entretiens. Le responsable d'inventaire, est avec le chef de projet, l'interlocuteur des correspondants des comités de suivi dans les bassins.

	Adour-Garonne	Artois-Picardie	Loire-Bretagne	Seine-Normandie	RMC	Rhin-Meuse
Responsable d'Inventaire	Christine TORIEL SIEE	Jérôme COSTANZO SCE	Sylvine DROUAULT SCE	Stéphane GAFFIE BURGEAP	Olivier VIGNOULLE SCE	Anne-Claude ISNER BURGEAP

	DOM
Responsable d'Inventaire	Christophe DALICHAMPT SCE

1.1.3. Niveaux de collecte et types d'entretiens

La démarche mise en œuvre s'appuie sur l'identification de deux niveaux d'organismes concernés par l'inventaire des réseaux de données :

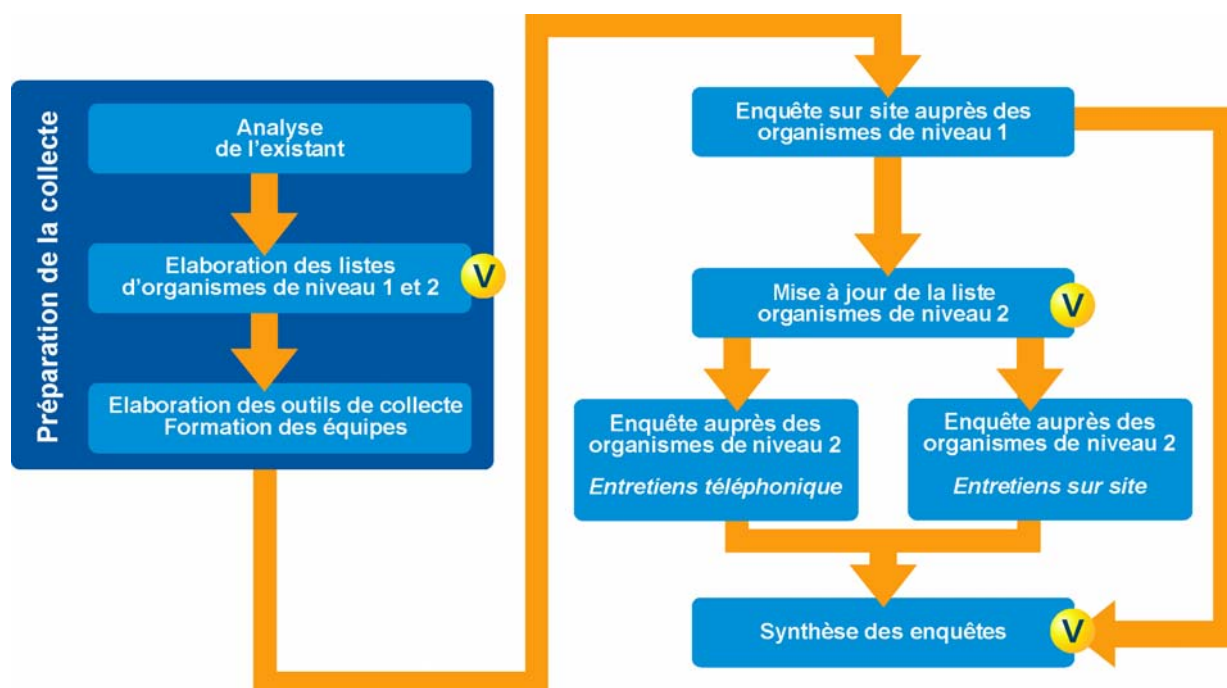
- **Niveau 1** : il s'agit d'organismes animant eux-mêmes un réseau de partenaires collectant des données sur l'eau, disposant par conséquent déjà d'informations sur les réseaux existants, et servant ainsi de points d'entrée vers les producteurs de données. Il s'agit le plus souvent d'organismes nationaux, de bassins ou régionaux.
- **Niveau 2** : il s'agit des autres producteurs et gestionnaires de données (organismes départementaux, notamment).

Deux types d'entretiens ont été réalisés pour inventorier les réseaux de données sur l'eau :

- **Les entretiens sur site** : Ce type d'entretien concerne les organismes de niveau 1, ainsi que les organismes de niveau 2 de première importance (c'est à dire qui gèrent de nombreux réseaux)
- **Les entretiens téléphoniques** : Ils concernent certains organismes de niveau 2. La collecte d'informations se fait par contact téléphonique et par transmission de questionnaires d'enquête.

1.1.4. Principes de déroulement de la phase d'inventaire

Le schéma ci-après présente le déroulement général de la phase d'inventaire. Chaque phase de ce schéma est explicité dans les procédures décrites dans le Plan Qualité.



V Soumission au Maître d'ouvrage et validation

1.1.5. Phasage des entretiens

Les rencontres avec les organismes de niveau 1 ont été réalisées de façon prioritaires afin de pouvoir fournir des informations concernant les réseaux des organismes de niveau 2 et pré-remplir les fiches concernées.

Pour les mêmes raisons, les organismes ont été rencontrés selon une logique d'emprise géographique avec, dans l'ordre d'entretiens, les organismes nationaux, de bassins, régionaux, départementaux. De cette façon nous évitons de faire remplir deux fois les mêmes informations sur les réseaux.

1.1.6. Supports d'entretiens

Des supports d'entretien ont été réalisés (un exemple de ces supports est fourni en annexe au présent document). Ils ont été rédigés par le groupement, en forte collaboration avec la Direction de l'Eau et le SANDRE afin de garantir une cohérence avec les démarches nationales.

Ils sont composés de :

- Un guide d'entretien présentant la démarche et comportant un glossaire (définition des informations à renseigner concernant les réseaux de données) ;
- Une fiche descriptive des réseaux de données (à renseigner par l'organisme enquêté) ;
- Une fiche descriptive des données anciennes (à renseigner par l'organisme enquêté) ;
- Une liste de paramètres permettant de décrire précisément les réseaux de données en indiquant les paramètres suivis.

Afin de former les personnes chargées des entretiens à ces documents et de garantir la plus grande homogénéité possible entre les bassins, un séminaire de formation a été organisé par le groupement le 29 octobre 2002 dans les locaux du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD).

1.2. Déroulement de l'inventaire

1.2.1. Les adaptations de la méthodologie

La méthodologie définie initialement a été appliquée dans la majeure partie des cas. Elle a cependant parfois été adaptée pour faire face à des spécificités. On notera notamment les adaptations suivantes :

- Quelques écarts dans la chronologie des entretiens. En effet, dans certains cas, la logique d'emprise géographique (du national au départemental) n'a pas pu être suivie car, afin de respecter le planning général, il a parfois été nécessaire de débiter certains entretiens de bassin avant d'avoir rencontré l'ensemble des contacts nationaux (prise de rendez-vous tardive avec le Ministère de la Santé, par exemple). Quelques fiches « réseaux de données » n'ont donc pas pu être pré-remplies avant la rencontre de certains contacts.

- Sur tous les bassins et malgré un contact systématique et des envois préalables, les personnes rencontrées ou contactées n'ont que très rarement pris connaissance des documents transmis (questionnaire et/ou fiches pré-remplies). Ce manque de préparation des entretiens a imposé aux chargés de l'inventaire de remplir avec eux les fiches réseaux de données pour lesquels le contact identifié avait les informations. Pour les autres réseaux, il ne nous a pas été possible de disposer des fiches à l'issue de l'entretien et il a fallu attendre l'envoi des fiches complémentaires, ce qui a nécessité un certain nombre de relances et ne permet pas de garantir l'exhaustivité des informations reçues in-fine.
- La méthodologie initiale prévoyait un arrêt des entretiens fin décembre 2002. En raison des périodes de fêtes et de la disponibilité des personnes à enquêter, certains entretiens téléphoniques n'ont pu être fixés avant début janvier 2003. Afin de garantir le maximum de résultats, les entretiens téléphoniques se sont donc poursuivis jusqu'au 10 janvier et la saisie des fiches « réseaux » dans les bases de données jusqu'au 8 février 2003. Les fiches reçues ultérieurement sont stockées au format papier par la cellule de synthèse et transmises à la Direction de l'Eau. Les 11 bases de données sont transmises à la Direction de l'Eau le 17 février 2003.
- Pour les DOM, les inventaires ont été réalisés avec l'organisation d'une mission sur place. Malgré des prises de contact engagées dès le début de l'étude, les dates de ces missions ont été difficiles à caler et les disponibilités des interlocuteurs n'ont pas toujours pu être assurées. Par ailleurs, dans certains cas, la fourniture tardive des contacts n'a pas permis de prendre les rendez-vous avant la mission et d'envoyer les supports d'entretien (Martinique et Guyane). Ces aléas dans la préparation de la mission ont été compensés par une forte réactivité et, en général, une forte mobilisation des interlocuteurs qui ont pu être pratiquement tous rencontrés. Dans la majorité des cas, l'entretien a permis de présenter la démarche, de lister avec l'interlocuteur les réseaux de données et de définir une échéance pour la remise des fiches. Une partie importante de ces fiches a été retournée à ce jour mais quelques entretiens téléphoniques et des relances ont dû être réalisés.

Enfin, il n'y a pas eu, malgré notre demande, de réunions de comités de suivi de présentation de phase 1 pour deux raisons majeures :

- elles étaient difficiles à organiser du fait des disponibilités des personnes concernées,
- l'intérêt était jugé relativement faible pour cette phase d'inventaire.

1.2.2. Le rôle des Comités de suivi

Les comités de suivi de l'étude dans les différents bassins ont été bien impliqués dans la phase d'inventaire. Ils sont notamment intervenus en concertation avec le responsable d'inventaire du bassin pour :

- La présentation du contexte général
- Transmettre les données existantes sur les réseaux
- Identifier les contacts de niveau 1 et 2 et valider ces listes de contacts
- Réagir sur le contenu des bases de données (liste des réseaux, indicateurs provisoires présentés lors des réunions de présentation de la phase 1 dans les bassin,...) et définir les compléments à réaliser avant la phase de diagnostic.

Certains comités de suivi dans les bassins se sont particulièrement investis. C'est le cas des Comités de suivi des bassins Rhône-Méditerranée-Corse et Adour-Garonne qui ont envoyé un courrier spécifique aux organismes afin de présenter la démarche et d'introduire nos prises de contacts ainsi que du Comité de Suivi du bassin Artois Picardie qui a également transmis un courrier d'information aux organismes de niveau 2. C'est le cas également des Comités de suivi Loire-Bretagne et Seine-Normandie pour l'analyse des résultats de phase 1 et la définition des compléments à réaliser.

Concernant le Comité de suivi Rhin-Meuse, si l'Agence de l'Eau s'est fortement impliquée dans la démarche et a soutenu l'équipe d'inventaire sur le bassin (relance de certains organismes récalcitrants, contacts réguliers, validation des listes d'organismes...), la DIREN, en période de déménagement, a réagi avec des délais importants (validation de la liste des organismes, contacts,...) qui ont pénalisé le démarrage effectif des entretiens. Cependant, sur ce bassin, un inventaire avait été précédemment réalisé par la DIREN de bassin et nous a permis d'identifier les réseaux existants.

1.2.3. Description du déroulement des entretiens

Les listes des entretiens à réaliser sur les bassins ont été réalisées dans les différents bassins par les comités de suivi de l'étude dans les bassins. Ces listes ont été ensuite validées par la Direction de l'Eau. Les tableaux par bassin des entretiens réalisés sont joints en annexe au présent rapport.

La répartition des entretiens est indiquée ci-après.

Bassin	Nombre d'entretiens sur site	Nombre d'entretiens téléphoniques
Nationaux	29	5
Adour-Garonne	13	82
Artois-Picardie	19	24
Loire-Bretagne	18	219
Rhône-Méditerranée-Corse	10	280
Rhin-Meuse	23	48
Seine-Normandie	15	79
DOM-Martinique	7	10
DOM-Guadeloupe	7	6
DOM-Guyane	4	0
DOM-La Réunion	9	13
TOTAL	154	766

A l'issue de la phase d'inventaire, la quasi-totalité des entretiens planifiés a été menée, notamment concernant les entretiens sur site. Pour les entretiens téléphoniques, deux niveaux ont été identifiés :

- Les entretiens engagés : un contact a été pris avec l'organisme et les supports d'entretiens ont été transmis à l'organisme par mail ou par courrier.
- Les entretiens achevés : les fiches de réseaux ont été transmises par l'organisme au groupement ou il a été indiqué l'absence de réseaux à inventorier.

A l'issue de la phase d'inventaire et malgré des relances nombreuses, un nombre relativement important d'entretiens n'est pas clos et des fiches risquent donc encore de parvenir. Elle seront transmises à la direction de l'eau.

Bassin	Entretiens sur site		Entretiens téléphoniques	
	Achevés	Engagés*	Achevés**	
Nationaux	90 %	100 %	60 %	
Adour-Garonne	100 %	100 %	62 %	
Artois-Picardie	100 %	96 %	63 %	
Loire-Bretagne	100 %	90 %	40 %	
Rhône méditerranée corse	100 %	94 %	38 %	
Rhin-Meuse	96 %	81 %	55 %	
Seine-Normandie	100 %	77 %	75 %	
DOM-Martinique	100 %	80 %	50 %	
DOM-Guadeloupe	100 %	100 %	100 %	
DOM-Guyane	100 %	--	--	
DOM-La Réunion	100 %	77 %	31 %	
TOTAL	97 %	91 %	60 %	

- *Entretiens engagés = les personnes ont été contactées, et le dossier d'inventaire leur a été envoyé – un rendez vous téléphonique a pu être fixé
- **Entretiens achevés =
 - 1) les personnes ont été entretenues, les fiches de données remplies et envoyées pour validation
 - 2) les personnes ont été contactées mais n'ont rien à nous fournir
 - 3) les personnes ont été entretenues, les fiches de données remplies et envoyées pour validation ; la validation est implicite car le délai de retour est dépassé.
 - 4) les personnes ont été contactées de nombreuses fois mais il a été impossible de les entretenir.

1.2.4. Analyse qualitative des fiches inventoriées

La qualité et l'exhaustivité des informations fournies pour décrire les réseaux de données est variable selon la fonction du contact ayant rempli la fiche et ses disponibilités (et/ou motivations). De façon générale, on peut noter certains champs particulièrement bien renseignés :

- Description technique du réseau : catégorie de données, type de réseau (réseau de mesure, enquête,...), caractéristiques générales du réseau
- Accessibilité et diffusion des données
- Bancarisation : nom de la banque, notamment nationale, lorsqu'elle existe

En outre, nous avons pu identifier de nombreux réseaux de données autres que réseaux de mesures qui sont beaucoup moins bien connus (enquêtes, instructions administratives,...)

Certaines rubriques ont, quant à elles, suscitées des débats :

- Intervenants du réseau : notamment définition du maître d'ouvrage (la définition retenue est celle du SANDRE qui impose un maître d'Ouvrage unique, cette notion est encore mal connue de certains organismes rencontrés qui parlent souvent de co-maîtrise d'ouvrage), et les responsable de collecte pour les autres réseaux de données (instructions administratives, par exemple). Un travail de pédagogie et d'homogénéisation des définitions est à réaliser sur ces termes.
- Catégorie de données (état, pression, réponse) : ces termes sont interprétés de façon très différentes d'une personne rencontrée à l'autre et il est parfois difficile de classer les réseaux dans l'une ou l'autre des catégorie. Un même type de réseau, inventorié dans différents bassins ou régions, pourra être caractérisé différemment sur cet aspect.

Enfin la rubrique « estimation des coûts », tant de la bancarisation que des réseaux eux-même a été très peu renseignée. Les personnes rencontrées nous ayant très souvent indiqué qu'elles ne disposaient pas de cette information.

Les paramètres ont également été renseignés de façon très hétérogènes. Cette partie du questionnaire, qui nécessitait de lister les paramètres du réseau et d'indiquer la fréquence de suivi a parfois été laissée vierge.

Enfin, la localisation des stations de mesures ne nous a pas été systématiquement fournie. Nous avons relancé les bassins à ce sujet. A l'issue de la phase d'inventaire, le taux de réseaux géolocalisés est hétérogène d'un bassin à l'autre.

Bassin	Taux de réseaux géolocalisés
Bassin Seine-Normandie	77 %
Bassin Artois-Picardie	70 %
Bassin Loire-Bretagne	61 %
Bassin Rhône-Méditerranée-Corse	44 %
Bassin Rhin-Meuse	33 %
Bassin Adour-Garonne	33 %
Réseaux nationaux	80 %

1.3. Contrôles réalisés

La fiabilité et l'exhaustivité des données contenues dans les bases de données sont très dépendantes de la qualité des informations transmises par les organismes enquêtés.

Avant transmission des bases de données à la Direction de l'Eau, différents types de contrôles ont été réalisés sur les bases de données afin de minimiser les erreurs ou incohérences. Les bassins pourront ensuite, dès réception des bases de données, mettre à jour, compléter et éventuellement corriger les informations manquantes ou erronées.

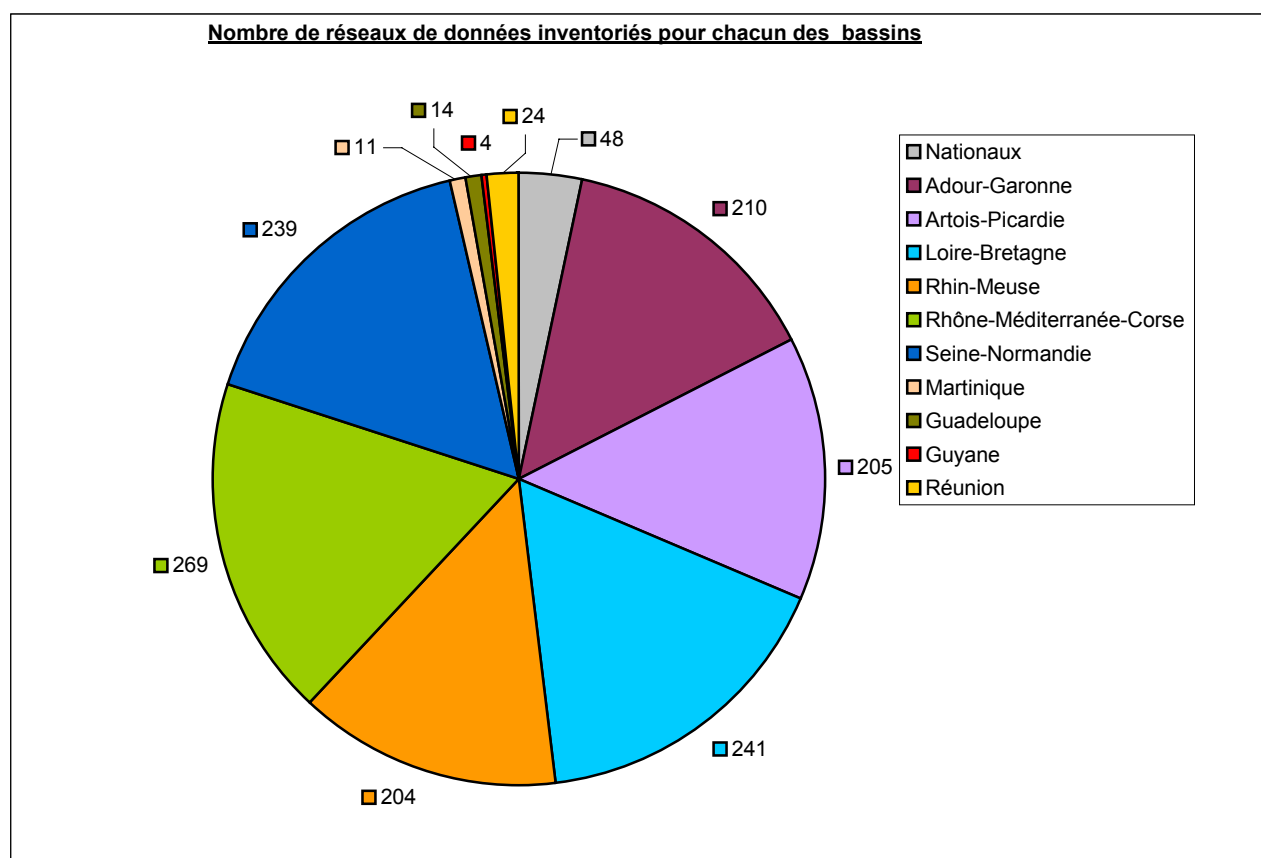
Les contrôles suivants ont été réalisés :

- Envoi pour validation par les organismes enquêtés des fiches saisies dans les bases de données ;
- Edition des listes de réseaux de données par bassin et transmission au correspondants dans les bassins pour vérification et définition de compléments ;
- Edition d'indicateurs provisoires pour identifier d'éventuelles incohérences :
 - Les maîtres d'ouvrages par type de réseau
 - Les modes de diffusion
 - Les financeurs,...
- Édition de tableaux de contrôles :
 - Liste des banques de données (notamment des banques « producteurs »)
 - Réseaux « potentiellement manquants » : ces tableaux constituent une première analyse des bases de données dans la mesure où ils indiquent si pour un même type d'organisme, les mêmes types de réseaux ont été inventoriés. Si ce n'est pas le cas, soit ce réseau n'existe effectivement pas, soit il a été « oublié » dans l'inventaire car les informations n'ont pas été transmises au groupement. Ces tableaux pourront servir de support à la phase de diagnostic et aux comités de suivi dans les bassins afin de mettre à jour les bases de données.

2.Exemples d'indicateurs issus de l'inventaire

Des indicateurs ont été calculés à partir des bases de données. Ces indicateurs ont été présentés, dans leur forme provisoire, dans les différents bassin et lors de la réunion nationale de restitution de la phase 1. Une multitude d'indicateurs peut être réalisé à partir des bases de données, les indicateurs présentés ci-après en sont quelques exemples.

2.1. Nombre de réseaux identifiés par bassin



NB :

La base agrégée au niveau national compte 1023 réseaux de données.

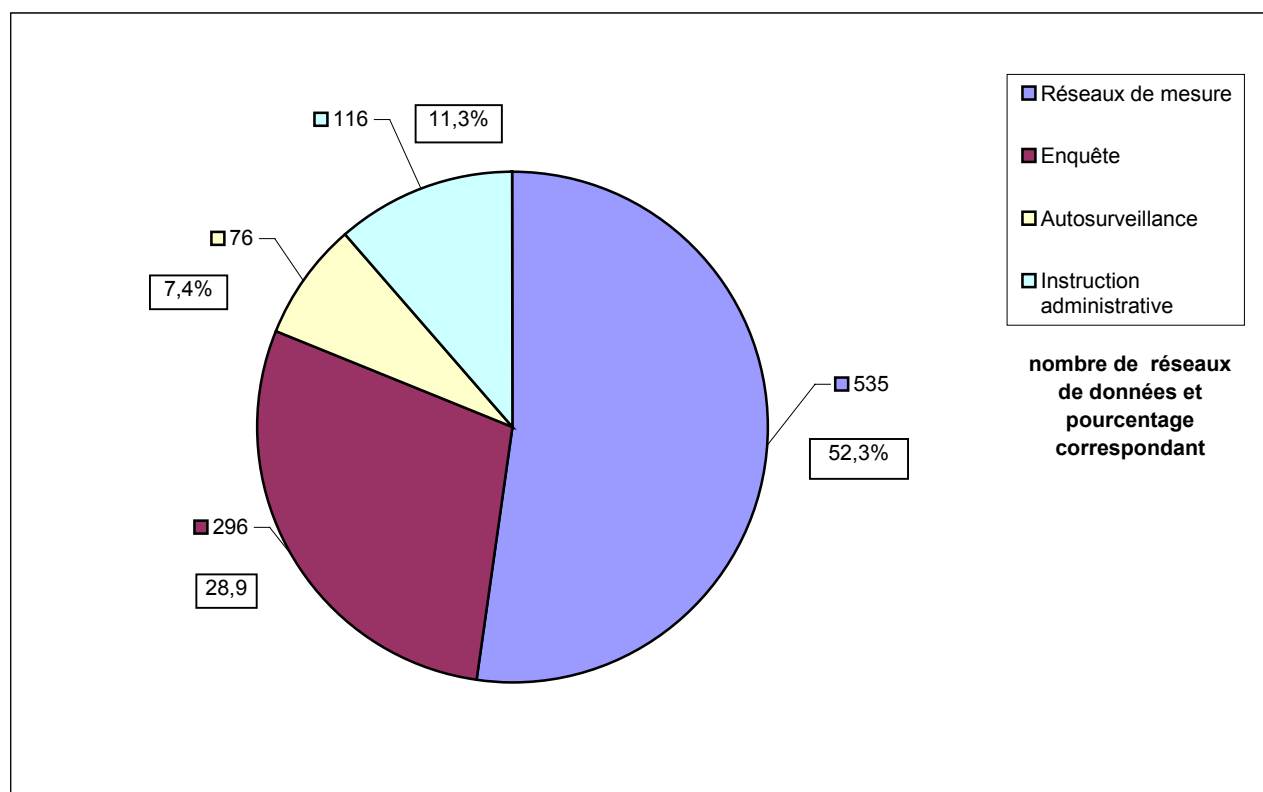
Ce présent bilan a été calculé à partir des données de chacune des bases de données de bassin ; les réseaux présents dans ces bases de données sont :

- les réseaux nationaux
- les réseaux concernant le bassin mais inventoriés par un autre bassin
- les réseaux inventoriés au sein du bassin

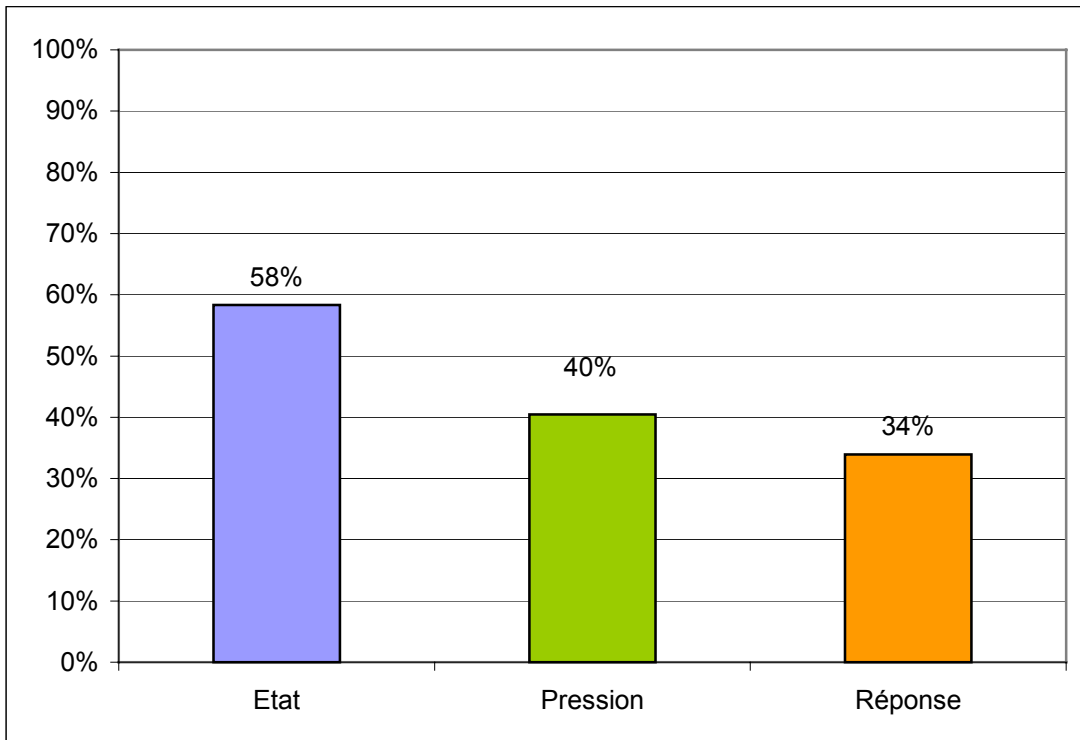
2.2. Synthèse des types de réseaux inventoriés

THEMATIQUE	Nbre total de réseaux de données	Nbre réseaux de mesures	Nbre réseaux de données (autres que réseaux de mesure)	Enquêtes, questionnaires, déclarations	Auto-surveillance	Instruction administrative
Eaux superficielles	366	278	88	59	23	6
Eaux souterraines	174	149	25	20	2	3
Eaux littorales	108	86	22	16	5	1
Données climatiques	49	42	7	6	1	0
Pression:impact	414	112	302	189	60	53
Réponses	347	103	244	125	22	97

Répartition des réseaux inventoriés selon leur type

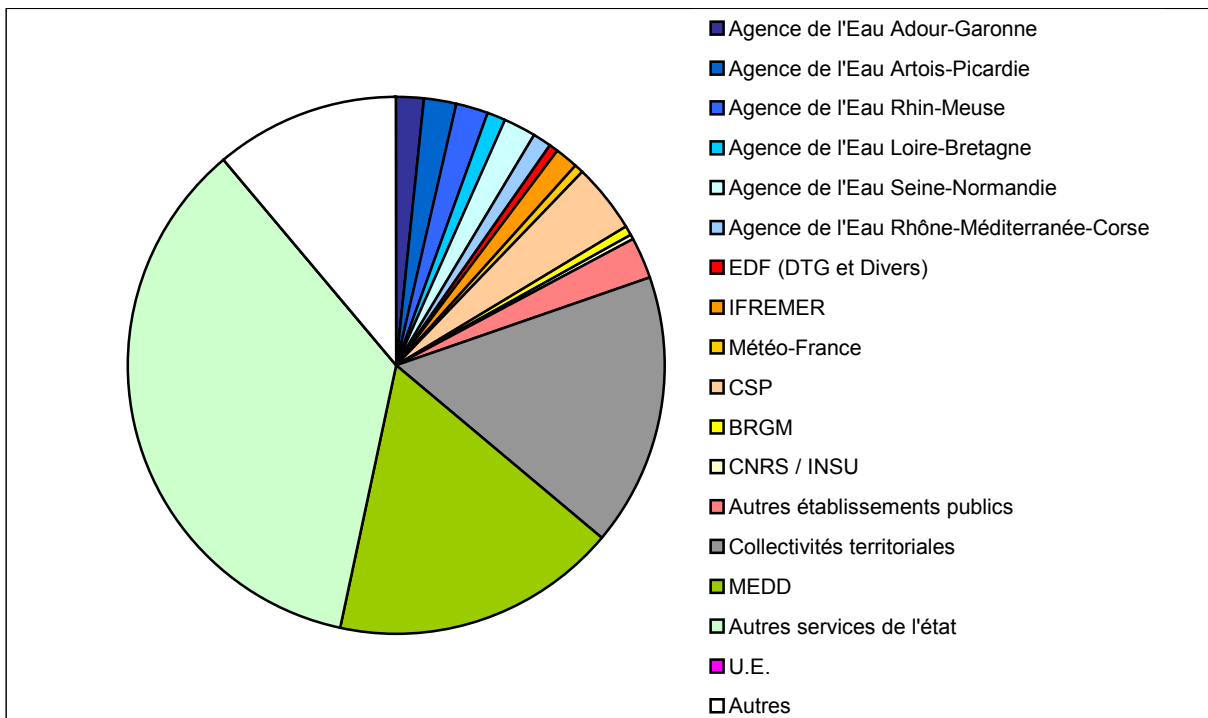


Répartition des réseaux inventoriés selon la catégorie de données concernées (en nombre de réseaux de données)



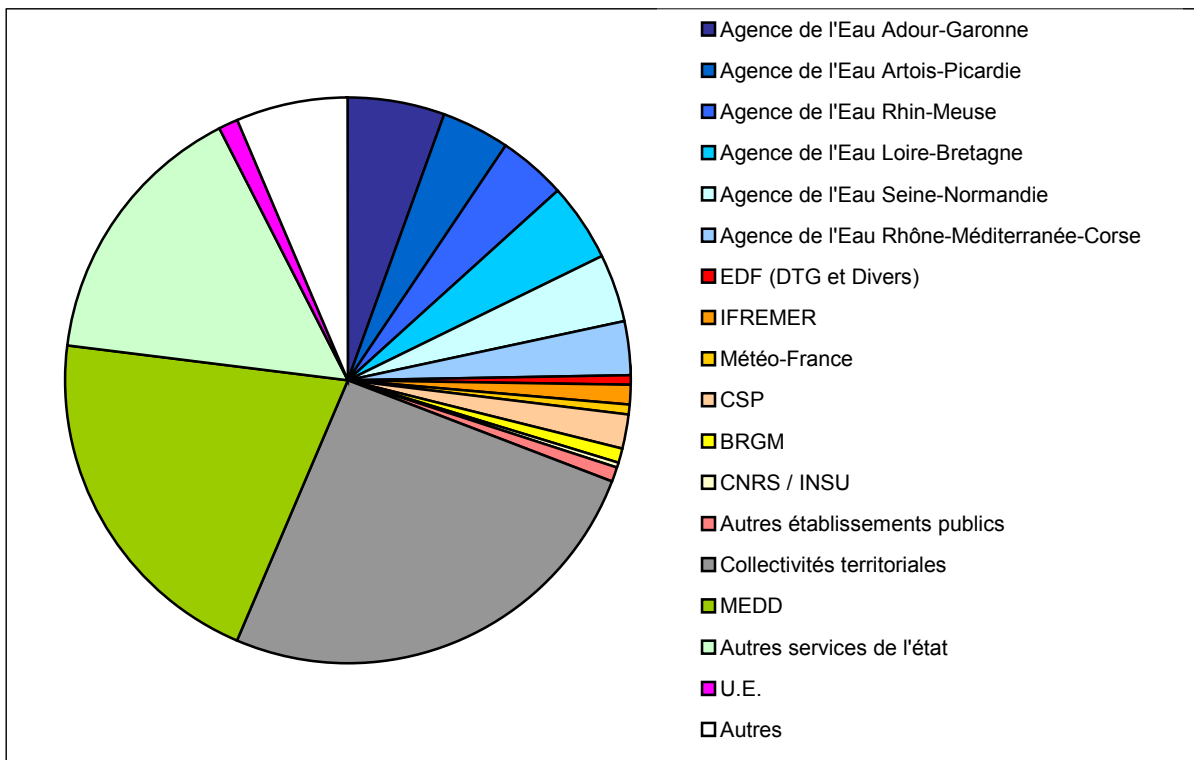
2.3. Les maîtres d'ouvrages des réseaux

Répartition des maîtres d'ouvrage (en nombre de réseaux de données)

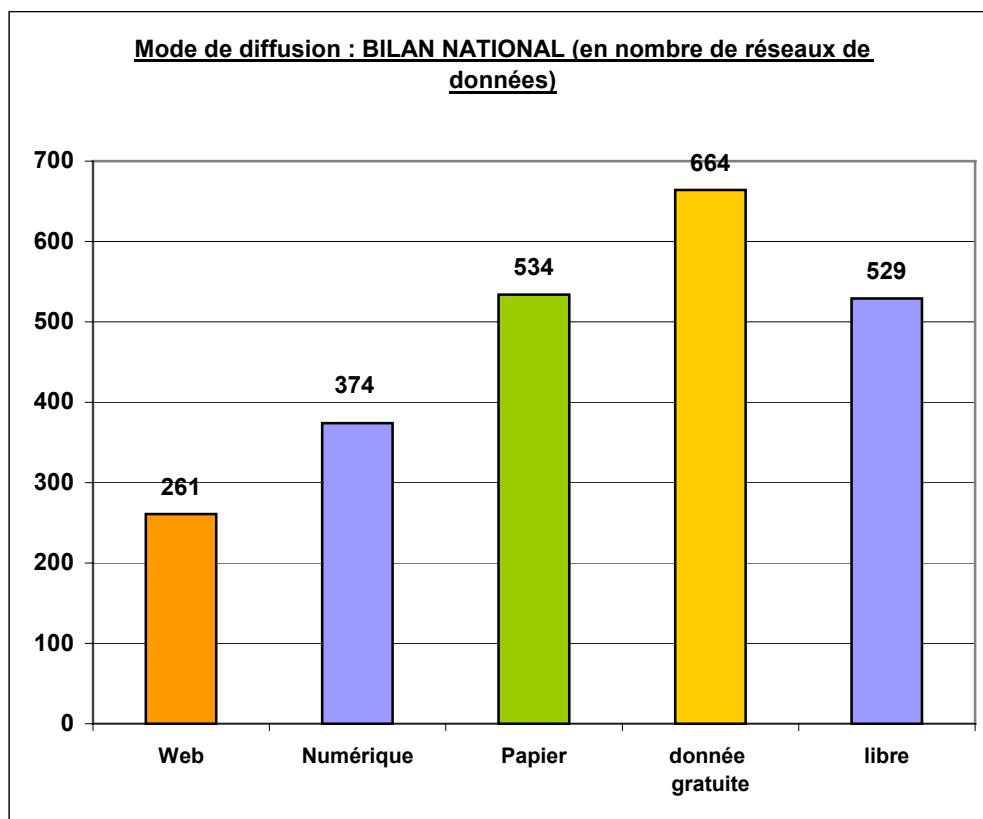


2.4. Les financeurs des réseaux

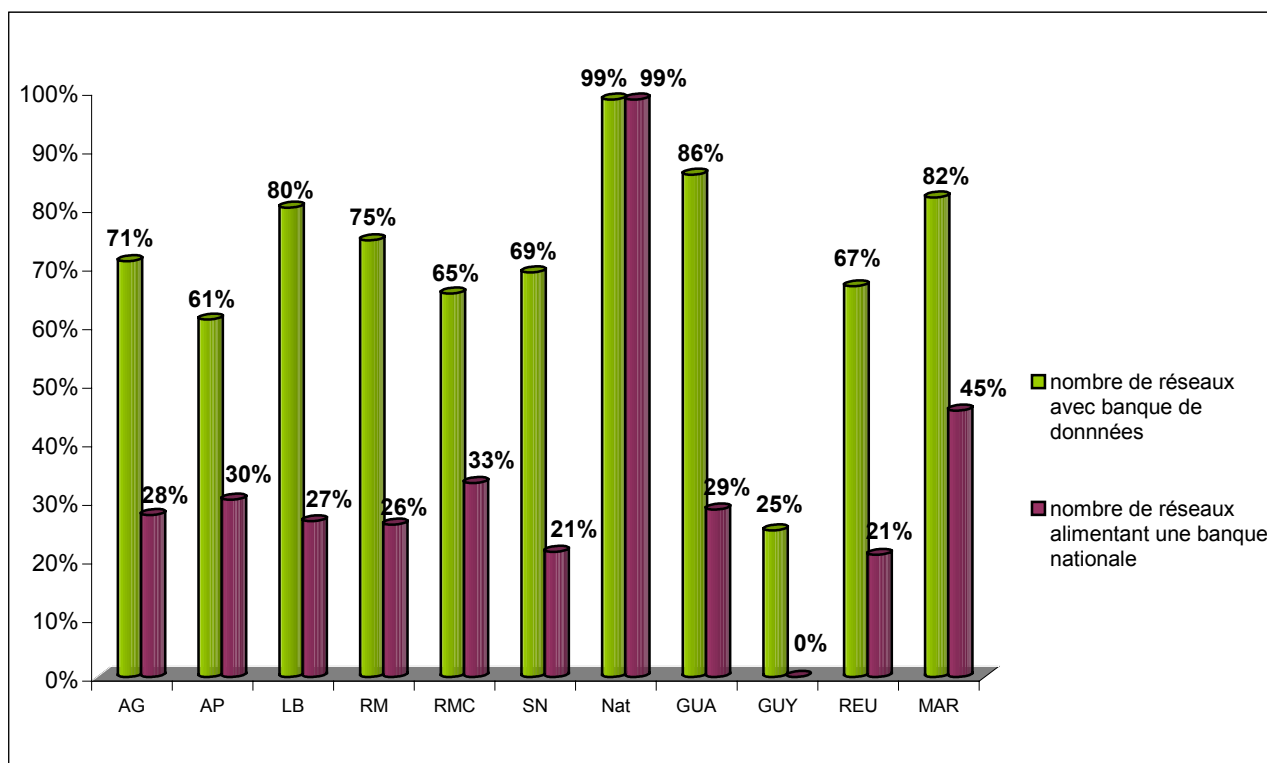
Répartition des financeurs (en nombre de réseaux de données)



2.5. Les modes d'accès aux données



2.6. La bancarisation



La liste des banques de données producteurs et nationale est jointe en annexe au présent document.

3. Les bases de données « réseaux »

3.1. Principes des bases de données

L'ensemble des informations inventoriées a été organisé dans des bases de données :

- Une base de données par bassin (soit 6 bases de données), comportant les réseaux de données du bassin et les réseaux de données d'emprise nationale qui concernent le bassin. Pour les réseaux multi-bassins, ils ont été dupliqués dans les bases de données qu'ils concernent.
- Une base de données par DOM (soit 4 bases de données), comportant les réseaux de données du DOM concerné.
- Une base de données nationale, comportant l'ensemble des réseaux de données inventoriées en France métropolitaine et dans les DOM.

3.2. Présentation des bases

Le modèle de données des bases de données est compatible SANDRE pour les champs couverts à ce jour.

Le modèle conceptuel est joint en annexe à la note d'orientation sur les bases de données ainsi que le dictionnaire de données associé (ces modèles ont été réalisés sous le logiciel PowerAMC V9, ils sont fournis à la Direction de l'Eau).

Les bases de données relationnelles sont des bases de données MS Access 97.

Chaque base de donnée peut être associée à un outil permettant de consulter et de mettre à jour les informations des bases de données. Cet outil est développé sous Visual Basic 6.

Il possède les fonctionnalités suivantes :

- Consultations des réseaux de données avec recherche du réseau par son nom
- Mise à jour des informations descriptives des réseaux de données
- Outils de maintenance des bases de données : copie d'un intervenant d'une base à l'autre, suppression d'un réseau, copie d'un réseau d'une base à l'autre (notamment pour les imports des bases de bassin à la base nationale), ...
- Édition des fiches complètes descriptives des réseaux de données sous MS Word
- Édition de fiches synthétiques des réseaux sous MS Word
- Sélection et édition de listes de réseaux sous MS Excel par maître d'ouvrage, par type de réseau, par emprise géographique ...

Les fiches sont éditées directement sous MS Word 97 ou 2000 afin de pouvoir être diffusées (numériquement ou sur papier avec une mise en page stable) ou exploitées dans les outils bureautiques.

Les listes de réseaux sont éditées directement sous MS Excel 97 ou 2000 afin de pouvoir être exploitées avec toutes les fonctionnalités de ce tableur (tri, filtres, recherches, calculs,...).

3.3. Pérennisation de la base de données

La pérennisation des bases de données est un enjeu important afin que les informations inventoriées soient complétées et mises à jour dans les différents bassins et les DOM. Pour préciser un certain nombre de principes de pérennisation, une note d'orientation a été rédigée par le groupement et transmise au Maître d'Ouvrage. Cette note pourra notamment servir de support au Maître d'Ouvrage pour l'animation du groupe de travail concernant l'administration des bases de données « réseaux de données ».